



## Bloc-notes Patrick Devedjian

### Jeux olympiques : urgence d'un plan de secours



L'INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES, le Conseil général de l'environnement et du développement durable, et l'Inspection générale de la jeunesse et des sports, viennent de publier un rapport alarmant sur l'organisation des Jeux olympiques en 2024, intitulé « Risques de délais et de coûts concernant certaines opérations majeures prévues pour les Jeux olympiques et Paralympiques 2024 ».

Après le fiasco de la programmation et du financement du Grand Paris Express, voici celui des Jeux Olympiques. Les difficultés s'accumulent et la désastreuse réforme territoriale de la région parisienne complique encore davantage les choses en dispersant les responsabilités. La France risque de perdre la face vis-à-vis du monde entier : le quinquennat de François Hollande, malgré ses cocoricos persistants, n'a pas su organiser l'avenir de tout ce qu'il avait lancé ou accepté.

Le Village olympique et paralympique qui s'étend sur trois communes de la Seine-Saint-Denis (Ile-Saint-Denis, Saint-Denis et Saint-Ouen) a fait l'objet d'un plan directeur réalisé par l'Etablissement public territorial de Plaine commune. Le planning de synthèse de l'entreprise en charge est très serré et n'anticipe aucun aléa. Or, il prévoit une livraison de la partie la plus importante du village après les Jeux Olympiques ! Les procédures de marché se succèdent et entraînent de graves pertes de temps, la maîtrise foncière est mal assurée, la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) considère que des vestiges archéologiques très probables nécessiteront des fouilles préventives qui n'ont pas été prévues et provoqueront de nouveaux et importants délais, les travaux du Grand Paris Express sur le site sont en concurrence avec ceux du village sans que

l'arbitrage des priorités n'ait été établi. A Saint-Ouen, un foyer de 280 travailleurs migrants doit être déménagé pour laisser place au village : aucun terrain n'a encore été prévu à ce jour pour reconstruire un foyer

### La Métropole du Grand Paris a souhaité assurer la responsabilité de l'opération d'aménagement, ne serait-ce que pour montrer qu'elle existe

et reloger les intéressés. Le lycée Marcel Cachin, vétuste, devait laisser la place à des installations logistiques : ce ne sera pas le cas faute d'avoir engagé son déplacement.

**Moyens techniques.** A Saint-Denis l'aménagement des 12 hectares de la Plaine Saulnier, face au Stade de France auquel il doit être relié par une passerelle, doit accueillir le centre aquatique olympique. Mais ici non plus la maîtrise foncière n'est pas assurée et fait l'objet de conflits ; de plus le plan local d'urbanisme (PLU) de Plaine commune n'est pas en conformité et aucune procédure de ZAC n'a encore été engagée.

Cerise sur le gâteau, la Métropole du Grand Paris a souhaité assurer la responsabilité de l'opération d'aménagement, ne serait-ce que pour montrer qu'elle existe. Malheureusement, elle n'a pas les moyens techniques de le faire, à commencer par les ingénieurs qu'elle n'a pas recrutés ; de plus le préfet, directeur général des services de





son administration, vient d'être rappelé par l'Etat à d'autres fonctions. La Métropole n'a pas non plus les moyens financiers car son budget 2018 ne dispose que de 5 millions d'euros d'autofinancement. En cette époque où le Pacte financier Etat-collectivités du

## ***Nous savons déjà que le Grand Paris Express ne pourra être au rendez-vous des JO et ne pourra respecter les conditions d'engagement qui ont été signées***

gouvernement veut obliger les collectivités locales à contenir, voire à réduire, leurs dépenses, la Métropole du Grand Paris vient d'émettre un vœu demandant au gouvernement « d'introduire dès les prochaines lois de finances les dispositions relatives aux ressources de la Métropole permettant à celle-ci d'être à la hauteur des ambitions qui ont été mises en elle »...

Il faudrait donc réduire les dépenses des départements et des communes qui investissent et assurent la réalité d'une politique sociale sur le terrain, tandis que l'Etat abonderait le budget d'un organe qui n'a fait que de la communication et n'est guère qu'une troisième strate d'élus communaux désignés!

**Dérappages financiers.** C'est au point que ce rapport recommande de décharger la Métropole, qui telle la grenouille de la fable n'a pas les moyens de ses prétentions, de ce projet. C'est par légèreté législative et complaisance politique que l'aménagement, désormais très aléatoire, de la Plaine Saulnier, avait pu être distrait de la mission de l'établissement public Solideo, chargé de l'aménagement du projet olympique. Le surcoût de l'opération d'aménagement de la seule Plaine Saulnier est d'ores et déjà estimé à 20 millions d'euros.

Les voies olympiques sont les voies routières réservées aux participants et organisateurs des JO : il s'agit de 166 kilomètres sur

autoroutes, 151 kilomètres sur voies rapides et 49 kilomètres sur voies locales. Le budget prévu est de 15 millions d'euros à la charge de l'Etat, l'estimation du rapport est celle d'un dépassement de 109 millions d'euros.

Nous savons déjà que le Grand Paris Express ne pourra être au rendez-vous des JO, et ne pourra respecter les conditions d'engagement qui ont été signées. Nous savons aussi que les estimations financières des travaux prévus ont largement dérapé. Nous voyons que, pour le village olympique et les infrastructures qui en résultent, la problématique est la même et les déconvenues futures aussi. L'heure n'est pas aux explications courtes et faussement rassurantes, tandis que la responsabilité est celle de gouvernements précédents et d'une administration qui, elle, est permanente. Il faut dire la vérité aux Français et leur proposer un plan de secours. Le temps qui passe n'arrangera rien.

@DevedjianP

Patrick Devedjian est président (LR) du conseil départemental des Hauts-de-Seine.